



Le traitement des déchets est géré par la Communauté de Communes du Limouxin. Le ramassage des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine le mardi, et le mercredi matin celui des caissettes bleues dans lesquelles sont placés les cartons, papiers, conserves et petits emballages plastiques mais pas le verre qui doit être déposé dans les containers spécifiques placés près du foyer, chemin des lavoirs, et bientôt cours Amadis et aux Teillettes.

Désormais on compte deux déchetteries intercommunales où chaque habitant de LAURAGUEL peut apporter ses déchets (verts, gros cartons, fer, gravats, verre, encombrants divers)/ l'une implantée sur la commune de Cambieure (route de Belvèze du Razès) ouverte au public les lundi et mercredi après midi et le samedi toute la journée ; l'autre installée à Batipole commune de Saint Martin de Villeréglan ouverte tous les jours.

*Encombrants* : afin d'aider les habitants ne disposant pas de possibilité de les transporter et pour préserver l'environnement, le camion municipal retire, une fois par semaine, les encombrants notamment métalliques (essentiellement appareils électroménagers) chez les particuliers qui s'inscrivent à la mairie (démarche qui peut être faite téléphoniquement).

